



Cécité des rivières

710 456
personnes traitées au Congo

Consultations ophtalmologiques

59 055

Trachome

204 656
personnes traitées au Tchad



Chiffres clés 2013

Formation

6
ophtalmologistes

20
enquêteurs épidémiologiques,

21
Techniciens supérieurs
en Ophtalmologie



Opérations

Cataracte + Trichiaisis
+ Glaucome + autres

8 734



Rénovations de centres de santé

4
dont 3 au Mali
et 1 en Guinée





Des garanties d'éthique, de transparence et de confiance

L'OPC offre de très solides garanties aux donateurs, particuliers et entreprises en raison de la rigueur de sa gestion. Ainsi tout donateur peut soutenir l'organisation en étant pleinement rassuré sur la destination et le bon usage de son don.

En effet, chaque année les comptes de l'OPC sont établis par un cabinet d'experts comptables indépendant puis certifiés par un commissaire aux comptes.

L'OPC est agréée par le Comité de la Charte – Don en confiance, organisme de contrôle des organisations faisant appel aux dons. L'OPC respecte ses principes de rigueur de gestion.



Le Conseil d'Administration

LE BUREAU

Pr Serge Resnikoff : Président
 Pr Christian Corbé : Vice-président
 Dr Jean-Paul Boissin : Vice-président
 M. Pierre Huguet : Trésorier
 M. Bernard Philippon : Secrétaire

PRESIDENT D'HONNEUR

Pr Yves Pouliquen
 membre de l'Académie française

VICE-PRESIDENT D'HONNEUR

Dr Marcel Chovet

MEMBRES

Pr Jean-Louis Arné
 Dr Alain Auzemery
 Dr Christian Bailly
 Dr Jean Béhar
 Mme Nathalie Brunet
 Dr Jean-François Ceccon
 Pr Isabelle Cochereau
 M. Laurent Dassault
 M. Lionel Farcy
 Dr Philippe Gaxotte
 Dr Brigitte Goldenberg-Thillaye
 Dr Silvio Paolo Mariotti
 M. Bernard Monnier
 Pr Patrick Quéguiner

DIRECTEUR de la PUBLICATION

Pr Serge Resnikoff



OPC - 17 Villa Alésia - 75014 Paris - 0144124190 - www.opc.asso.fr





Le mot du Président

Pr Serge Resnikoff

Malgré toutes les difficultés, notamment les événements tragiques au Mali et en RCA, l'année 2013 s'est avérée très positive pour l'OPC et les pays qu'elle soutient. Ceci démontre à quel point il est important pour nous de garder le cap en toutes circonstances, tout particulièrement lorsque celles-ci semblent s'opposer à tout progrès.

Ainsi le système de soins mis en place au Mali s'avère pérenne à long terme et le nombre de patients dont la vue a été préservée a pu augmenter dans la plupart de régions.

La ténacité dans la lutte contre l'onchocercose demeure une absolue nécessité, au risque de perdre tous les bénéfices acquis jusqu'à présent. Ici aussi l'OPC a apporté son soutien sans fléchir, d'autant que la perspective d'éliminer complètement ce fléau se précise. Nous ne relâchons pas nos efforts.

De très prometteuses perspectives se dessinent dans la lutte contre le trachome, cette maladie qui rend aveugle essentiellement les enfants et les femmes. Les partenariats à l'échelle européenne et internationale que nous annonçons l'an passé ont été établis, nous avons débuté les activités au Tchad, et commencerons en RCA dès que la situation politique le permettra.

Notre volonté d'attirer davantage de soutien à l'Afrique francophone, délaissée au profit d'autres régions, y compris ailleurs en Afrique commence à porter ses fruits. Ainsi l'OPC a été choisie par ses partenaires internationaux pour organiser deux réunions scientifiques à Paris en septembre 2014. Elles permettront de définir les stratégies qui bénéficieront le plus efficacement aux populations les plus défavorisées.

Tout au long de l'année, nous avons été soutenus dans nos missions par ceux, bénévoles, particuliers et entreprises, fidèles amis et partenaires qui répondent si généreusement à nos demandes d'aide malgré la situation économique difficile. Rien ne serait possible sans eux. Je les remercie du fond du cœur, tout comme les six nouveaux ambassadeurs qui mettent désormais leur renommée internationale et leur prestige au profit de la lutte contre la cécité, cause pour laquelle nous nous battons tous.

Parce que nous devons à tous nos soutiens la transparence la plus totale, nous présentons aujourd'hui dans cet Essentiel nos résultats financiers. S'ils ne sont pas aussi positifs que nous le souhaiterions, nous faisons tout afin qu'ils s'améliorent en 2014, c'est pourquoi, une fois encore, nous avons besoin de votre aide et vous en remercions très chaleureusement.

L'essentiel 2013

L'OPC en quelques mots

L'OPC est une ONG internationale de solidarité par la santé publique oculaire. Experte en ophtalmologie depuis 1978, elle lutte pour préserver la vue du plus grand nombre parmi les plus démunis dans les pays francophones en voie de développement.

Ainsi de très nombreuses personnes ne perdent pas la vue ou voient de nouveau et poursuivent leur vie sociale, professionnelle et personnelle en restant autonomes et libres.

L'OPC est :

- reconnue d'utilité publique
- en relation officielle de travail avec l'OMS (depuis 2000)
- membre actif de l'initiative mondiale Vision 2020 – le Droit à la Vue
- agréée par le Comité de la Charte Don en confiance



L'ensemble des informations de «L'essentiel 2013» est issu des comptes 2013 de l'OPC.

Ils sont disponibles sur le site internet :

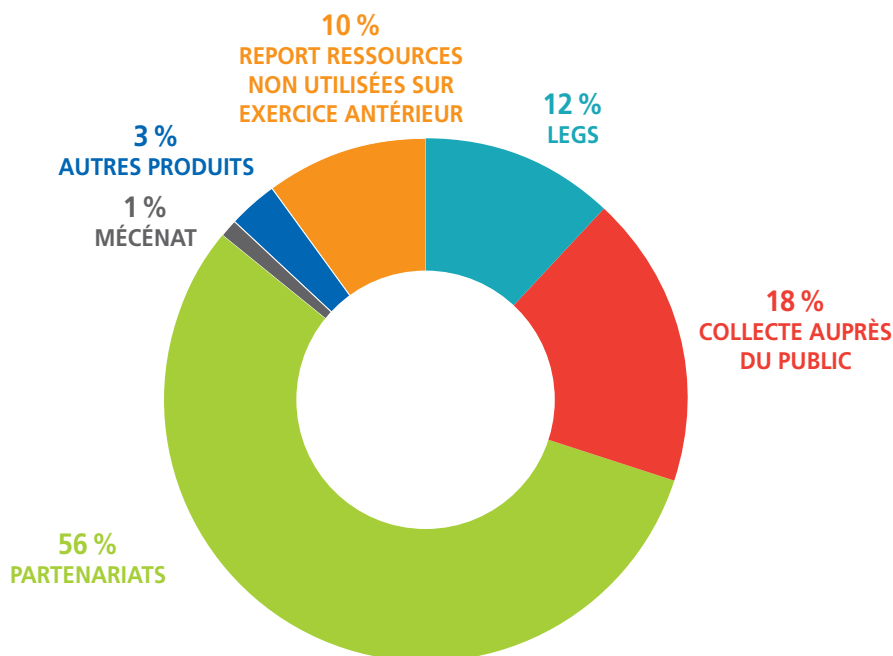
www.opc.asso.fr ou sur simple demande écrite.

Financement de l'activité et utilisation des fonds

Origine des ressources

L'association s'appuie sur deux sources de financement :

- La générosité du public grâce aux dons et aux legs
- Subventions provenant de bailleurs de fonds, essentiellement internationaux



Legs : 155 K€ / diminution de 79 K€ (-33,81 %)
Dons liés à l'appel à la générosité du public : 235 K€ / hausse de 12 K€ (+5,31 %)
Partenaires financiers : 727 K€ / hausse de 219 K€ (+43,34 %)
Mécénat : 12 K€ / diminution de 118 K€ (-90,77 %)
Autres ressources (cotisations, reprise de provision, produits financiers) : 36 K€ / hausse de 10 K€ (+40,16 %)
Ressources non utilisées - exercices antérieurs : 136 K€ / hausse de 48 K€ (+55,25 %)

Les ressources financières de l'OPC représentent 1,3 M€ et proviennent à hauteur de 727 K€, en hausse de 219 K€, de partenaires financiers (soit 56% de nos ressources), soutiens directs de nos actions de lutte contre la cécité dans les pays d'Afrique francophone dans le cadre de :

- La mise en place d'un système de soins oculaires complets au Mali et en Guinée dans le cadre du soutien apportés aux Programmes Nationaux de Lutte contre la Cécité (PNLC),
- L'installation d'une filière de formation de Techniciens Supérieurs en Ophtalmologie (TSO) au sein de l'hôpital de Bangui (programme suspendu en raison

de la situation sécuritaire en Centrafrique),

- L'assistance dans les Programmes Nationaux de Lutte contre l'Onchocercose (PNLO) au Congo et contre le Trachome (PNLT) au Tchad programme similaire en RCA pour le moment suspendu).

La générosité du public s'élève à 235 K€ (soit 18% de nos ressources) et a progressé de 5 % par rapport à 2012 ; elle est composée pour 63% de dons liés aux 6 campagnes de mailings menées en 2013, 21% de dons directs et 14% de prélèvements automatiques ;

Ces fonds, essentiels à l'Association, permettent non seulement de financer directement les programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir

des fonds complémentaires afin de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur, les bailleurs n'accordant en général le financement d'un programme que si l'association peut en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public.

Les legs (12% de nos ressources) ont diminué de 33% et s'établissent à 155 K€ sur 2013.

Les autres produits (36 K€), en augmentation de 40% par rapport à 2012, comprennent 10K€ de produits financiers. La politique de placement a été revue, l'association privilégiant désormais les comptes à terme plus rémunérateurs que les SICAV monétaires.

Répartition de la collecte issue du public

Emplois	Montant en €	%
Missions sociales	236 107,00	64,77 %
Frais de recherche de fonds	128 230,00	35,18 %
Frais de fonctionnement	178,00	0,05 %
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	364 515,00	100,00 %

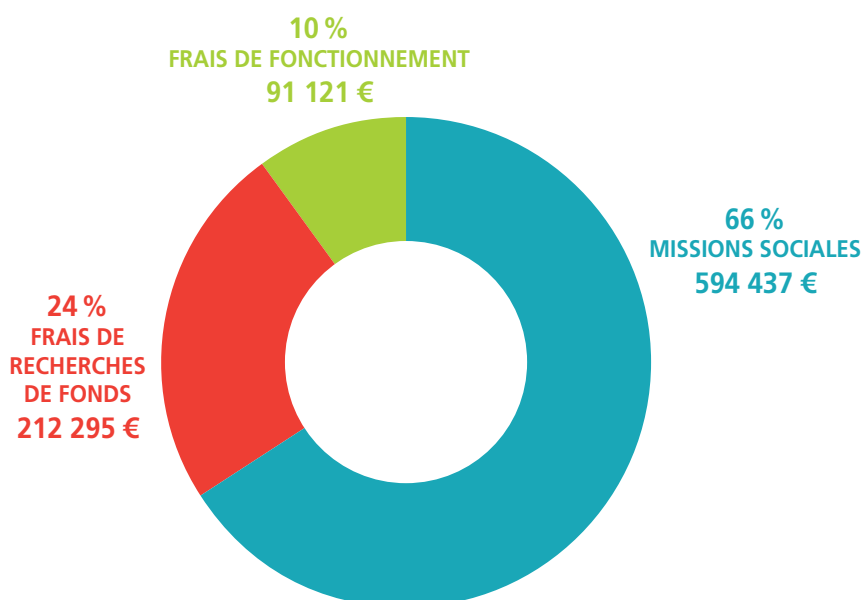
Sur 100 € collectés du public :

> **65€** sont affectés en missions sociales

> **35€** sont affectés en frais de recherche de fonds

Emplois de l'exercice

Emplois	Total des emplois 2013		Dont emploi des ressources de la générosité du public		Dont emploi des autres ressources	
	Montant en €	%	Montant en €	%	Montant en €	%
Missions sociales	594 437,00	66,21 %	236 107,00		358 330,00	
Frais de recherche de fonds	212 295,00	23,64 %	128 230,00		84 065,00	
Frais de fonctionnement	91 121,00	10,15 %	178,00		90,943,00	
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	897 853,00	100,00 %	364 515,00	40,60 %	533 338	59,40 %



40% des emplois de l'exercice sont financés par la générosité du public et **60%** par les autres fonds privés (partenaires).

Evolution des emplois de l'exercice par rapport à 2012

- Missions sociales : + 141 336 € (+31,20%)
 - Frais de recherche de fonds : + 31 314 € (+17,30%)
 - Frais de fonctionnement : + 14 813 € (+19,41%)
- > en augmentation de **187 463 €**

Missions sociales : l'année est marquée par une progression de nos activités sur le terrain dans le cadre de notre support aux PNLG, PNLO et PNLT des 5 pays africains (Congo, Guinée, Mali, RCA, Tchad).

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations (charges directement imputables aux programmes, et quote-part de frais de structure nécessaires à la réalisation des missions sociales).

Les frais de recherche de fonds représentent 24% des emplois de l'exercice. Ils comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons, les frais de recherche et/ou renouvellement de partenariats, la communication de l'association, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet.

Les frais de fonctionnement restent stables à 10% des emplois de l'exercice et comprennent la quote-part des frais engagés par les services à caractère général.

Bilan simplifié au 31 décembre 2013 en Euros

Années	2013	2012
Actif immobilisé	2 714,59	5 000,75
Autres créances	35 350,69	41 016,24
Trésorerie	1 539 346,73	1 659 577,19
Charges constatées d'avance	27 263,01	7 057,02
TOTAL DE L'ACTIF	1 604 675,02	1 712 651,20

Actif immobilisé : agencements, matériel de bureau et informatique, mobilier

Autres créances : sommes à percevoir en N+1 au titre de la collecte N

Trésorerie : diminution de 120 230 €

Placements : souscription de CAT privilégiée depuis l'exercice 2013 (contre des sicav monétaires par le passé)

Total CAT au 31/12/2013 : 1 126 000 €

Charges constatées d'avance : rattachement de charges sur l'exercice N+1

Années	2013	2012
Fonds associatifs	426 094,88	526 151,21
Fonds dédiés	890 970,18	524 662,91
Autres dettes	114 803,98	69 138,16
Produits constatés d'avance	172 805,98	592 698,92
TOTAL DE L'ACTIF	1 604 675,02	1 712 651,20

Fond associatif : ressources ayant une affectation certaine provenant d'apports, résultats cumulés acquis définitivement à l'association ; en diminution de 100 056 € (déficit de l'exercice)

Fonds dédiés : en augmentation de 366 307 €. Ils représentent une partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Autres dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales

Produits constatés d'avance : quote-part de la subvention SightFirst SF1686 - Guinée qui sera utilisée sur 2014
148 175 € : quote-part de la subvention SightFirst SF1686 Guinée reçue en 2012 à rattacher à 2014
24 631 € : quote-part de la subvention Sightsavers pour PNLO Congo reçue en 2013 rattacher à 2014

4 domaines d'intervention dans 6 pays

Formation médicale (Mali, Guinée ; 1 programme suspendu en RCA ; Niger sur 2014)

6 ophtalmologistes, 4 au Mali et 2 en Guinée, ont obtenu une bourse pour perfectionner leur capacité à consulter et opérer dans les conditions de travail d'un hôpital régional (grâce à l'appui de la Fondation Gouault-Wendling) ;

En Guinée, préparation et mise en œuvre des cycles de formation des personnels de santé (formation des formateurs, mise à niveau des techniciens supérieurs en ophtalmologie, formation des généralistes en vue de l'établissement d'un système de référence des patients diabétiques pour la détection précoce des rétinopathies diabétiques) ;

Préparation de l'atelier de formation des formateurs à Niamey au Niger et réunion de coordination en vue de la planification des cycles de formations destinés à 1 174 personnels de santé des régions de Tillabéry et Tahoua et plus de 800 professeurs des écoles ;

Enfin, la mise en œuvre de la première promotion de TSO a été interrompue du fait des conditions difficiles que traverse la République Centrafricaine.

Lutte contre le Trachome

Membre de l'Alliance de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) pour l'élimination du trachome cécitant, l'OPC participe activement au soutien des PNLC en République Centrafricaine et au Tchad.

Ce programme comprend :

Au Tchad :

- La validation des enquêtes épidémiologiques de prévalence du trachome réalisées entre 2001 et 2005 dans 9 régions du pays grâce à l'appui de l'OMS ;
- La mise en œuvre d'un projet pilote comprenant la chirurgie et la distribution de l'antibiotique Azythromycine dans la région du Guéra dans le district sanitaire de Mongo grâce à l'appui de la Fondation Sightsavers ;

En République Centrafricaine : programme pour le moment suspendu.

Soins oculaires complets

Au Mali :

La prise en charge par l'OPC des relais communautaires intervenant dans la lutte contre l'onchocercose (1 543 569 personnes traitées dans 1469 villages par 3 289 relais communautaires) ;

Les hôpitaux de Kayes, Sikasso et Mopti ainsi que leurs satellites de soins oculaires primaires continuent d'améliorer leurs performances :

- 33 362 consultations : Kayes 16 792 ; Sikasso 12 500 ; Mopti 4 070
- 4 161 opérations de cataracte : Kayes 2 485 ; Sikasso 1 203 ; Mopti 473
- 668 autres opérations : Kayes 618 ; Sikasso 20 ; Mopti 30

Les partenaires de l'OPC, Ministère de la Santé/PNLC et Lions Club du Mali, demandent la consolidation du programme de l'OPC au Mali et son extension sur la région de Ségou, toujours grâce à l'appui du programme SightFirst de la Fondation Internationale des Lions Clubs.

En Guinée :

La prise en charge par l'OPC dans trois régions Kankan, N'Zérékoré et Faranah des 1000 relais communautaires intervenant dans la lutte contre l'onchocercose (1 449 890 personnes traitées dans 3 742 villages) ;

L'ouverture de centres de consultations ophtalmologiques à Siguiri, Kankan et N'Zérékoré dans le cadre de l'accord de subvention du programme SightFirst de la Fondation Internationale des Lions Club pour soutenir les soins de santé oculaires primaires et secondaires, ainsi que la mise en place de la stratégie mobile de la chirurgie de la cataracte dans les régions de Kankan, N'Zérékoré et Faranah.

Les hôpitaux de Kankan, Siguiri et Macenta, ainsi que leurs satellites de soins oculaires primaires améliorent leurs performances :

- 25 693 consultations : Kankan 15 459 ; Siguiri 5 981 ; Macenta 4 253
- 3 328 opérations de cataracte : Kankan 1 831 ; Siguiri 841 ; Macenta 656
- 577 autres opérations : Kankan 544 ; Siguiri 5 ; Macenta 28

Assistance au PNLC dans la lutte contre l'Onchocercose

Au Congo, 710 456 personnes sont traitées par l'Ivermectine (couverture géographique à 100% et couverture thérapeutique supérieure à 80%) dans 760 villages éligibles ;

Les opérations (sensibilisation, recensement, formation, distribution, monitoring et supervision, compilation et analyse des résultats, rétro-information) sont assurées par l'équipe nationale et 209 agents nationaux de santé (infirmiers et médecins) formés et recyclés par ses soins, encadrant 1 922 distributeurs communautaires formés ou recyclés par le projet OPC/Sightsavers.